

Pourquoi choisir une Junior Entreprise ?

Les avantages de cette collaboration

Un regard neuf, grâce à une solution moins onéreuse que de faire appel à un cabinet spécialisé.

Source : Vincent Vantighem | L'Entreprise (n° 235, juin 2005) | Mis en ligne le 06/07/2005

Avec une facture deux fois moins élevée - environ 260 euros de coût de journée dans une JE contre 500 euros dans un cabinet spécialisé -, la solution junior entreprise présente aux yeux des clients un avantage avant tout financier. Mais, pour Béatrice Garé, ce n'est pas le seul intérêt. « Certes, l'étude nous est revenue à 3 500 euros pour vingt-quatre lycées enquêtés, dont dix-huit entretiens réalisés en face à face et le reste par téléphone, au lieu du double si elle avait été faite par un cabinet normal, reconnaît Béatrice Garé. Mais nous voulions aussi qu'on nous apporte un regard neuf sur nos activités. J'ai dit aux jeunes : "Surprenez--moi !" Elle n'a pas été déçue ! Mis en confiance, les chefs d'établissement n'ont pas hésité à pointer certains dysfonctionnements, comme le manque de suivi après la réalisation de certaines opérations. Au bout de sept semaines d'enquête, les juniors entrepreneurs présentaient à « leur » client leurs conclusions. « Un discours style école de commerce », sourit Béatrice Garé, mais qui avait l'avantage de ne pas épargner sa société. Bien que déstabilisée par ces chargés d'études un peu spéciaux qui « auraient pu être [ses] fils », elle ne regrette pas son choix.

En savoir plus sur les juniors entreprises

Quels sont leur mode de fonctionnement et leurs conditions tarifaires ?

Source : Vincent Vantighem | L'Entreprise (n° 235, juin 2005) | Mis en ligne le 06/07/2005

Une junior entreprise est une association loi 1901 régie par l'arrêté Bérégovoy (1988). Elle bénéficie de cotisations sociales allégées, mais ses travaux (uniquement prestations de services) doivent comporter une « plus-value intellectuelle » pour les étudiants, s'inscrire dans le cadre de leur formation et faire appel aux compétences liées à leur cursus. Pas question de proposer des petits jobs sans valeur ajoutée pour rafler des avantages fiscaux.

Les juniors entreprises sont des structures de droit privé régies par le tribunal de grande instance et non par des juridictions commerciales.

La Confédération nationale des junior entreprises (CNJE) recense près de 120 associations dans l'Hexagone, représentant environ 20 000 adhérents. Elles couvrent des champs d'activité très divers allant de l'optique à l'agronomie en passant par la sociologie et le marketing. En 2003, elles ont réalisé 6 millions d'euros de chiffre d'affaires. Un étudiant peut y gagner jusqu'à 260 euros par « journée-étude » facturée au client (près de cinq fois le Smic journalier).

Le label « junior entreprise » ne peut être délivré que par la CNJE, qui mène des audits dans son propre réseau afin d'éviter tout problème de concurrence déloyale avec les cabinets traditionnels. Chaque année, de dix à vingt structures font une demande de labellisation auprès de la Confédération.

Une junior entreprise, combien ça coûte ?

- Enquête de satisfaction auprès de 250 clients français :
3 275 euros (dont 5,50 euros par questionnaire pour la phase d'enquête).
- Visites mystères sur 350 points de vente pour évaluer la mise en place de PLV : 9 450 euros.
(Phase préliminaire et recrutement des visiteurs : 2 200 euros ; phase d'enquête : 15 euros par visite ; résultats et synthèse : 2 000 euros.)
- Focus groupe (Une réunion de consommateurs) pour tester un produit : 2 020 euros y compris recrutement des participants.